

Rapport d'activités 2024



Politiques de la biodiversité

1 - Contribution aux politiques de la biodiversité et au droit de l'environnement

- a. Contribution à la mise en œuvre et au suivi de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB 2030) en lien avec le nouveau Cadre mondial sur la biodiversité
- b. Contribution au Groupe d'experts de l'UICN sur les politiques européennes (EUPAG)
- c. Contribution au Comité national de la Biodiversité, sa commission thématique « stratégies », son groupe « Europe et international » et son groupe sur l'articulation de la SNB avec les Stratégies Régionales de la Biodiversité (SRB).
- d. Animation et travaux de la Commission Droit et politiques environnementales, sur les sujets du trafic d'espèces menacées et la criminalité environnementale, des droits de la nature et de l'approche « Une seule Santé » (One Health) avec la réalisation d'une publication sur ce sujet. Contribution à des projets de loi. Echanges avec la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN et sa task-force sur les droits de la nature. Elaboration de deux propositions de motions pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN.

2 - Implication des collectivités territoriales pour la biodiversité

- a. Animation du site du Comité français de l'UICN spécifiquement dédié aux collectivités territoriales :
 - i. Mise à disposition des outils et méthodes développés par le Comité français de l'UICN et les résultats de ses travaux (initiatives innovantes des collectivités, stratégies territoriales pour la biodiversité, jeu d'indicateurs territoriaux sur la biodiversité, solutions fondées sur la nature, coopération décentralisée pour la biodiversité, outils de connaissance de l'UICN)
 - ii. Enrichissement avec des actualités et de nouvelles initiatives des collectivités : nouvelles initiatives innovantes, nouveaux projets de coopération décentralisée pour la biodiversité, initiatives de collectivités à l'international pour inspirer les collectivités françaises
- b. Relais vers les autres initiatives nationales existantes, telles que « Territoires engagés pour la nature » et « Capitale française pour la biodiversité », et d'autres initiatives internationales de l'UICN telles que l'Index de nature urbaine.
- c. Construction d'une boîte à outils pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies Régionales de la Biodiversité avec l'OFB et le MTECT.
- d. Analyse de la cohérence entre la SNB et les SRB pour accompagner la territorialisation des mesures de la SNB
- e. Mise en œuvre des activités des partenariats avec les collectivités partenaires du Comité français de l'UICN : Région Nouvelle Aquitaine, Département des Bouches du Rhône, Ville de Marseille.
- f. Participation et contribution à différents événements sur les collectivités locales et la biodiversité au niveau national (Assises Nationales pour la Biodiversité ...), international (Forum Urbain Mondial au Caire) ainsi qu'au niveau local pour les comités régionaux de la biodiversité des Régions PACA, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

- g. Accompagnement de l'adhésion et de la mobilisation des collectivités à l'UICN
- h. Animation du groupe de travail « collectivités locales et biodiversité »
- i. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « collectivités et biodiversité » (300 abonnés)

3 - Implication des entreprises pour la biodiversité

- a. Mise en œuvre des partenariats signés entre le Comité français de l'UICN et ses entreprises partenaires sur la biodiversité : EDF, Heidelberg Materials France (GSM-Calcia), ENGIE, Storengy, Veolia, EQIOM, Primagaz et Nestlé Waters France (Vittel/Perrier).
- b. Contribution et suivi des initiatives de mobilisation des entreprises sur la biodiversité : participation au COPIL et groupes de travail Entreprises engagées pour la nature de l'OFB, Act4nature international (EpE) et de la plateforme de l'Initiative française pour les entreprises et la biodiversité (Orée); suivi de la mise en œuvre de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et des travaux de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) et du SBTN (Science Based Targets Network).
- c. Animation et travaux du groupe de travail « Entreprises et biodiversité » incluant la réalisation d'études sur les impacts biodiversité des chaînes de valeur amont des entreprises, une étude sur la comparaison des engagements de nos entreprises partenaires pour Act4nature international et Entreprises Engagées pour la Nature, la contribution à la définition de l'approche « Positif pour la nature », la poursuite des travaux sur l'appropriation des Solutions fondées sur la Nature par les entreprises. Valorisation des travaux du groupe de travail et des partenaires entreprises lors d'événement (participation à la COP 16 biodiversité, au Forum Biodiversité et Economie de l'OFB, au Leaders Forum de l'UICN, interventions lors de webinaires...). Elaboration de trois propositions de motions pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN
- d. Réalisation d'une étude de faisabilité de l'application de la métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration) de l'UICN en France, avec le programme « espèces ».
- e. Echanges et collaborations avec les réseaux nationaux des entreprises (EpE, Orée, UPGE...) et le programme mondial de l'UICN « Entreprises, finance et économie ».
- f. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « entreprises et biodiversité » (80 membres)



Outre-mer

1- Amélioration des connaissances et de la sensibilisation sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Activités de connaissances et de sensibilisation du Pôle-relais Zones Humides Tropicales incluant des activités scientifiques et techniques (base de données documentaire, guides techniques et de retour d'expériences, apport d'expertise et de conseil aux différents acteurs) ainsi que des activités de sensibilisation (animations grand public lors des journées mondiales des zones humides et de la Journée Internationale des Mangroves, visites et contes virtuels, aires éducatives en Guadeloupe et à Mayotte, jeux Défis Nature, ...)
- b. Test et calibration d'un nouveau protocole de suivi de l'état de santé des mangroves développé en lien avec le laboratoire LAGAM (UPMV) et le GIE Marex, avec les partenaires du réseau d'observation et d'aide à la gestion des mangroves (ROM).

- c. Diffusion des données cartographiques sur les mares des Antilles (projet « Mares des Antilles ») et les zones humides de Mayotte (projet « MayWet »), et des résultats de la cartographie diachronique des mangroves des Antilles et des territoires du Pacifique. Démarrage d'une étude de cartographie diachronique sur les prairies salées littorales des îles de la Société de Polynésie française.
- d. Diffusion d'un guide technique sur l'utilisation des mycorhizes et des micro-organismes du sol à destination des agriculteurs en outre-mer.

2 - Renforcement des politiques locales, nationales et européennes sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Suivi et influence sur les politiques et projets concernant la biodiversité en outre-mer (avis et recommandations sur des dossiers d'actualités, participation aux enquêtes publiques, avis sur des projets ou sur la mise en œuvre d'arrêtés et de décrets, de stratégies nationales etc....).
- b. Rédaction d'une proposition de stratégie « outre-mer » pour renforcer le Plan National Milieux Humides, suite à l'organisation d'un atelier dédié dans le cadre du Séminaire national Ramsar (mai 2024, La Réunion)
- c. Participation au Comité de Pilotage de TE ME UM (initiative pour le renforcement des capacités des gestionnaires d'outre-mer) et au Comité National de l'IFRECOR (Initiative française pour les Récifs Coralliens). Participation au Comité Eau et Biodiversité de Mayotte, aux Conseils Maritimes Ultramarins de Bassin Sud Océan Indien (CMUB-SOI) et Antilles (CMUBA), et au comité mangroves à Mayotte.
- e. Elaboration de 4 propositions de motions pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN : eau douce des atolls, sargasses, agroforesterie et activité aurifère en Amazonie.

3 – Renforcement des actions, appui et mise en réseau des acteurs de l'outre-mer

- a. Animation et suivi des travaux du groupe outre-mer (GOM).
- b. Coordination du Pôle-relais zones humides tropicales : apport d'expertise aux acteurs, mise en réseau, journées d'échanges techniques et formations, diffusion de newsletters etc.
- c. Coordination du programme européen BESTLIFE 2030 dans la région Pacifique.
- d. Coordination du Réseau d'Observation et d'Aide à la Gestion des Mangroves en Outre-mer (dans le cadre de l'IFRECOR et du Pôle-relais zones humides tropicales) dans tous les territoires ultramarins concernés, et participation aux travaux de la Global Mangrove Alliance.
- e. Mise en œuvre de la 2^{ème} phase du projet de restauration et entretien des mares des Antilles.
- f. Mise en place de projets démonstratifs de Solutions fondées sur la Nature en Polynésie française (restauration et valorisation des écosystèmes littoraux, agroforesterie syntropique) et à Mayotte (agroforesterie, restauration de mangroves).
- g. Poursuite de la mise en œuvre du programme d'accompagnement et de mise en réseau d'associations environnementales de Mayotte (projets *Ulanga*, *kinga ya maoré II*).
- h. Appui au développement d'outils pédagogiques sur les zones humides, notamment en Guyane.
- i. Participation à des projets de coopération régionale : projets sur l'agriculture syntropique dans la région Pacifique, initiative Kiwa pour les PTOM du Pacifique avec le Bureau régional de l'UICN en Océanie, projet de compagnonnage sur la restauration de mangroves entre Mayotte, les Comores et Madagascar, participation au nouveau programme régional sur les mangroves de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO).



Aires protégées

1 – Contribution à la politique française des aires protégées

- a. Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées 2030.
- b. Elaboration d'un rapport d'analyse des enjeux pour l'atteinte de l'objectif de 5% de protection forte en mer pour la Méditerranée française d'ici 2027.
- c. Elaboration et finalisation d'un positionnement national et de cahiers d'acteur par façade maritime pour le débat public sur la mer sur les aires marines protégées et la planification des énergies marines renouvelables.
- d. Elaboration d'un rapport de recommandations pour la mise en place d'une procédure d'assignation des catégories de gestion des aires protégées françaises selon la méthodologie de l'UICN et réalisation de pré-assignations pour les aires marines protégées de Méditerranée.
- e. Poursuite des réflexions sur les Autres mesures de conservation efficace par zone (AMCEZ) en France et de la préfiguration d'un groupe de travail sur les Autres mesures de conservation efficace par zone (AMCEZ) en France.
- f. Animation et travaux de la Commission des aires protégées.

2 – Renforcement de la gestion des aires protégées

- a. Développement de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN en France : suivi des sites inscrits sur la Liste verte (25), accompagnement de nouvelles candidatures françaises et des réévaluations pour les sites labellisés concernés, diffusion de guides et de catalogues supports en français et coordination avec le secrétariat de l'UICN .
- b. Développement du réseau français de la Liste verte : organisation de webinaires réguliers entre gestionnaires et production d'outils de communication pour le réseau et pour les gestionnaires.
- c. Adaptation du standard de la Liste verte aux aires marines protégées méditerranéennes et création d'un Groupe Liste Verte Méditerranée.
- d. Animation du groupe de travail « Liste verte » et du réseau français de la Liste verte des aires protégées de l'UICN.

3 – Patrimoine mondial de l'Unesco

- a. Suivi de l'état de conservation des sites naturels et mixtes inscrits sur la base de la méthodologie de l'UICN (horizon du patrimoine mondial, définition de plans d'action, échanges de bonnes pratiques, veille sur l'état de conservation).
- b. Organisation d'ateliers de travail auprès des gestionnaires de sites naturels et mixtes français sur la capitalisation du rapport périodique et sur la gouvernance.
- c. Animation du Groupe de travail « Patrimoine mondial ».
- d. Collaborations avec le Programme Patrimoine Mondial de l'UICN, le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS France.

4 – Naturalité et libre évolution

- a. Identification des zones de haute naturalité en mer et sur le littoral et accompagnement technique pour l'utilisation, la valorisation les échanges sur l'utilisation de CartNat (cartographie des gradients de naturalité potentielle des milieux terrestres métropolitaines).
- b. Organisation d'un séminaire sur la libre évolution avec les gestionnaires d'espaces naturels et la Commission française de l'Unesco, publication d'une plaquette sur la libre évolution et élaboration d'une typologie de la libre évolution.
- c. Animation du groupe de travail « wilderness et nature férale ».



Ecosystèmes

1 – Solutions fondées sur la Nature

- a. Promotion des Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour leur appropriation par les différents acteurs et leur intégration dans les politiques, stratégies et actions sur le climat et les risques naturels. Participation à plus de 30 événements (colloques, séminaires, interventions auprès de partenaires...) et réalisation d'une formation au Maroc, en collaboration avec l'UICN Méditerranée, pour aider les acteurs locaux dans le montage de projets SfN.
- b. Réalisation des travaux sur les Solutions fondées sur la Nature pour répondre au défi de la sécurité alimentaire : appel à retours d'expériences, analyse des projets via le standard de l'UICN, rédaction de la publication.
- c. Elaboration, à partir du standard mondial et de l'outil d'auto-évaluation, d'un outil de conception et d'évaluation des projets de Solutions fondées sur la Nature adapté au contexte français.
- d. Contribution aux activités du projet Life ARTISAN sur les Solutions fondées sur la Nature coordonné par l'OFB : sélection, analyse et valorisation de retours d'expériences, participation au réseau national ARTISAN et animation des groupes de travail « Forêts », « Littoral » et « Agriculture », participation au montage du Forum ARTISAN 2024 (Forum Alliance nature & adaptation – 10 et 11 juin à Toulouse) et animation d'ateliers lors de cet événement.
- e. Participation au programme national de recherche sur les Solutions fondées sur la Nature (SOLUBIOD) lancé en 2024 : intégration dans le comité des acteurs non académiques et participation aux 4 groupes de travail.
- f. Collaborations avec le programme mondial sur les SfN de l'UICN notamment pour la révision du standard mondial des SfN prévue pour 2025.

2 - Liste rouge des écosystèmes

- a. Evaluation du niveau de menaces des écosystèmes présents sur le territoire français selon les critères de la Liste rouge des écosystèmes (LRE) de l'UICN, avec l'Unité d'appui et de recherche PatriNat :

- i. Finalisation du chapitre concernant les écosystèmes forestiers de montagne et préparation de la communication et diffusion ;
 - ii. Poursuite des travaux sur le chapitre consacré aux mangroves et forêts marécageuses des Antilles françaises : prestations de cartographie diachronique et de description des écosystèmes à évaluer. Animation d'une journée de sensibilisation à la connaissance et évaluation des risques pesant sur les écosystèmes auprès des étudiants de 3ème année de licence de l'antenne martiniquaise de l'Université des Antilles françaises.
- b. Structuration de la nouvelle stratégie pour la mise en œuvre de la LRE, incluant la réalisation d'une étude pour élaborer la liste d'écosystèmes de l'ensemble des écosystèmes terrestres hexagonaux et corses à évaluer, en collaboration avec le groupe thématique LRE.
- c. Collaborations avec le programme mondial sur les écosystèmes de l'UICN pour le développement de la Liste rouge des écosystèmes.

3 - Energies renouvelables et Biodiversité

- a. Energies marines renouvelables (EMR) :
 - i. Animation du groupe thématique (GTh) dédié à la problématique « énergies marines renouvelables et biodiversité ».
 - ii. Publication de l'avis du Comité français sur la compatibilité des EMR avec les aires marines protégées en collaboration avec le GT Mer & Littoral, le GTh EMR et la Commission des aires protégées ; dépôt de cet avis dans le cadre de la consultation publique "La mer en débat", diffusion du document et portage des recommandations auprès des acteurs (publics et privés) nationaux et locaux.
- b. Energies renouvelables terrestres (EnR) :
 - i. Animation du groupe thématique dédié à la problématique d'aménagement du territoire et d'occupation des sols pour concilier le développement des énergies renouvelables terrestres et la préservation de la biodiversité.
 - ii. Organisation d'un webinaire de restitution (collaboration avec l'ADEME) sur la publication « Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la planification et la conception des projets éoliens et photovoltaïques ».
 - iii. Lancement de des travaux pour la publication "Recommandations stratégiques pour la planification territoriale des EnR l'élaboration de recommandations stratégiques pour la planification territoriale des ENR. Analyse de zones d'accélération" : constitution du comité de pilotage, cadrage des travaux, identification des acteurs à contacter.
- c. EnR/EMR : Lancement des travaux pour la publication "Analyses et recommandations sur la mise en œuvre de la réduction des impacts de l'éolien terrestre et marin": constitution du comité de pilotage, cadrage des travaux, lancement de l'appel à retour d'expériences.

4 – Politiques et stratégies de conservation, gestion durable et restauration des écosystèmes marins et littoraux, forestiers et montagnards

- a. Contribution à la nouvelle Stratégie Nationale pour la Mer et les Littoraux, au Débat public « La mer en débat » et à la préparation de l'année de la mer 2024-2025 et de la conférence UNOC 2025 (en lien avec la Commission des aires protégées).
- b. Contribution à la politique forestière (plan de renouvellement forestier, plan national d'actions vieux bois et forêts subnaturelles, plan d'action préservation des sols forestiers...) ; participation aux

groupes de travail de l'ONF sur la stratégie et les actions d'adaptation des forêts publiques au changement climatique.

- c. Contribution à la consultation relative à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) mettant en avant les recommandations du Comité français de l'UICN pour un développement des énergies renouvelables respectueux de la biodiversité.
- d. Contribution à la consultation sur le 3^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) sous forme d'un cahier d'acteur.
- e. Participation aux instances nationales liées aux écosystèmes : Conseil national de la mer et des littoraux (dont le Comité National du Trait de Côte et le Comité spécialisé pour la recherche marine), Comité France Océan, Plate-forme Océan & Climat, Conseil supérieur de la forêt et du bois et ses commissions spécialisées.
- f. Animation et travaux de la commission "Gestion des écosystèmes" et ses groupes de travail Mer & littoral, Forêts et Montagne, incluant la publication par le GT « Forêts » du comité de 3 notes de positionnement sur l'adaptation des forêts au changement climatique, et la publication par le GT Mer & littoral (en collaboration avec le GTh EMR) de l'avis du Comité français sur la compatibilité des EMR avec les aires marines protégées.
- g. Mobilisation de la commission "Gestion des écosystèmes" et ses groupes de travail pour le Congrès Mondial de la Nature 2025 : proposition de 8 motions.



Espèces

1 - Espèces menacées

- a. Elaboration de nouveaux chapitres de la Liste rouge des espèces menacées en France (métropole et outre-mer), en partenariat avec PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) et les organismes de référence sur les espèces : publication de nouveaux résultats sur les champignons (bolets, lactaires, tricholomes) de métropole et la flore de Kerguelen ; intégration à l'échelle nationale et publication des résultats sur la flore et les lézards de Nouvelle-Calédonie ; préparation de nouvelles évaluations sur les mille-pattes chilopodes, les perles et les abeilles de métropole, ainsi que sur la faune de Mayotte ; lancement de l'évaluation des poissons récifaux des Antilles françaises dans le cadre de l'IFRECOR ; publication d'une plaquette de bilan de 16 ans de résultats de la Liste rouge nationale.
- b. Appui à l'élaboration des listes rouges régionales en métropole : formations, appui méthodologique et labellisation des listes rouges régionales dans un cadre cohérent avec la Liste rouge nationale
- c. Contribution au renforcement de la politique de protection des espèces : publication de l'analyse de la couverture des espèces menacées par des arrêtés de protection et de recommandations, conduite d'actions de plaidoyer pour leur préservation (réglementation pour la protection des espèces, plans nationaux d'actions sur les espèces menacées...) et poursuite des recommandations pour améliorer la lutte contre le trafic des espèces sauvages
- d. Animation et travaux de la Commission de sauvegarde des espèces et préparation des termes de référence pour la mise en place du nouveau Groupe de travail sur le trafic des espèces sauvages

- e. Préparation et diffusion de la lettre d'actualités « espèces » élaborée avec les membres de la Commission de sauvegarde des espèces (plus de 1120 abonnés)

2 - Espèces exotiques envahissantes

- a. Appui aux politiques et aux stratégies d'action sur les espèces exotiques envahissantes en métropole et en outre-mer :
 - i. Contribution à la mise en œuvre du plan d'action opérationnel de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes et de la mesure 10 de la stratégie nationale biodiversité pour 2030
 - ii. Appui à la mise en œuvre du règlement européen
 - iii. Appui aux stratégies locales de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes
- b. Réseau sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer
 - i. Animation du réseau d'experts et de personnes ressources
 - ii. Finalisation d'une étude sur les impacts des espèces exotiques envahissantes sur les espèces menacées en outre-mer d'après les résultats de la Liste rouge et élaboration d'un argumentaire en faveur de la gestion des invasions biologiques pour la conservation des espèces menacées
 - iii. Organisation d'une formation dans les Antilles françaises sur les invasions biologiques marines en outre-mer avec l'IFRECOR (6-9 février 2024)
 - iv. Diffusion et mise à disposition d'informations : veille technique et scientifique sur les espèces envahissantes en outre-mer, développement et mise à jour du site internet dédié, diffusion d'une lettre d'actualités (plus de 900 abonnés)
 - v. Contributions aux activités du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (rédaction de retours d'expériences de gestion outre-mer, formation en outre-mer, publication thématique)
- c. Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes
 - i. Coordination et coanimation du Centre de ressources avec l'Office français pour la biodiversité
 - ii. Participation et appui aux comités territoriaux sur la faune et la flore exotiques envahissantes
 - iii. Rédaction et capitalisation de retours d'expériences de gestion en métropole et en outre-mer (7 REX rédigés)
 - iv. Développement de la base d'informations sur les espèces exotiques envahissantes à destination des gestionnaires
 - v. Publication d'un panorama de la réglementation internationale, européenne et nationale visant les espèces exotiques envahissantes
 - vi. Lancement d'une nouvelle publication dans la série des « éclairages scientifiques », consacrée aux enjeux et opportunités de la lutte biologique pour la gestion des espèces exotiques envahissantes
 - vii. Organisation et animation d'une offre de formation sur les espèces exotiques envahissantes : une session organisée en métropole sur les espèces non-indigènes marines (Lorient, 2-5 avril) et une en outre-mer (Guyane, 12-15 novembre)
 - viii. Organisation d'une journée d'échanges techniques à destination des filières économiques (horticulture, pépinières et acteurs des espaces verts des collectivités ; 4 mars)
 - ix. Lancement de la préparation de journées d'échanges techniques à destination des gestionnaires francophones (Europe et Afrique francophone)

- x. Participation à la conférence internationale Neobiota (Lisbonne 3-6 septembre, 2 posters et une communication orale)
- xi. Développement, mise à jour et animation du site Internet du Centre de ressources, rédaction et diffusion de notes d'alerte sur les espèces nouvellement détectées sur le territoire et diffusion d'une lettre d'information destinée au réseau des acteurs (>2500 abonnés)



Education et communication

1 - Relais de l'édition 2024 de la Fête de la Nature

2 - Animation et travaux de la commission « éducation & communication » incluant la poursuite de la réalisation d'un projet sur les représentations des animaux dans les cultures traditionnelles (projet totem nature culture), et la préparation de motions sur le renforcement de la formation et de la sensibilisation des journalistes ainsi que sur l'amélioration de la reconnaissance de la culture naturaliste des peuples traditionnels.



Coopération internationale

1 - Coordination du « Programme de Petites Initiatives » du Fonds Français pour l'Environnement Mondial :

- a. Mise en œuvre de la 6^{ème} phase du programme en partenariat avec le FFEM, la Fondation Hans Wilsdorf et la Fondation Audemars Watkins avec le financement d'environ 60 projets d'ONG et la poursuite de l'appui à l'Alliance pour la Conservation des Grands Singes d'Afrique centrale (AGSAC))
- b. Accompagnement du renforcement des capacités des ONG grâce à l'appui de 4 coordinateurs régionaux et de consultants thématiques
- c. Suivi-évaluation des projets en cours et renseignement du système mis en place afin de mieux capitaliser sur les résultats des projets
- d. Mise en œuvre de la stratégie de communication pour valoriser les résultats des projets et accroître la notoriété des bénéficiaires : site internet, lettre d'information, films de présentation des initiatives soutenues (chaîne PPI sur Youtube), animation des pages Facebook et LinkedIn
- e. Collaboration avec les partenaires du programme : Comité néerlandais de l'UICN, l'UICN Med (PPI OSCAN) et le CEPF
- f. Clôture de deux projets de Solutions fondées sur la Nature au Sénégal et au Bénin en partenariat avec la Fondation EDF et valorisation des projets dans la publication SFN pour la sécurité alimentaire. Accompagnement d'une dizaine de partenaires PPI pour un renforcement organisationnel couplé à l'appui de réalisation de projets
- g. Lancement de l'évaluation de la phase 6 du PPI et montage/préparation de la phase 7

2 - Coordination du Programme d'appui aux OSC de biodiversité actives dans les pays en développement (ProBioDev)

- a. Mise en œuvre de la 1^{ère} phase du programme avec le lancement d'un nouveau dispositif pour soutenir des projets de conservation de la biodiversité et de Solutions fondées sur la nature dans les pays en développement portés par des partenariats de la société civile française et locale, et renforcer les capacités OSC locales et françaises : 11 projets sélectionnés.
- b. Animation du groupe de travail « Pays en développement & Biodiversité »
- c. Accompagnement du renforcement des capacités des ONG grâce à l'appui de 2 coordinatrices et des membres du GT
- d. Organisation de rencontres régulières et d'événements sur les enjeux de la biodiversité dans les pays en développement (colloques, cafés brousses, rencontres géographiques etc.) afin de renforcer les synergies entre acteurs de la biodiversité et renforcer l'intégration de la biodiversité auprès des acteurs de la solidarité internationale
- e. Publication d'une note de position sur les crédits/certificats biodiversité avec le MNHN, WWF France et Carbone 4
- f. Plaidoyer en faveur de la protection de la nature au Sud auprès des institutions publiques et privées en France et à l'étranger



Actions internationales

1. Contribution aux activités internationales de l'UICN :

- a) Préparation du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025, incluant la préparation de 32 projets de motions, l'organisation d'un Congrès français de la nature (26 septembre, Paris), et la participation au Forum européen de l'UICN 2024 (Bruges, 30 septembre – 2 octobre, avec l'organisation de 3 événements sur les Solutions fondées sur la nature et l'agriculture, la Liste verte des aires protégées et la lutte contre le trafic des espèces sauvages) et d'autres forums régionaux (Afrique, Océanie)
- b) Mise en œuvre et valorisation des recommandations du Congrès mondial de l'UICN de Marseille
- c) Participation aux réunions des comités nationaux européens et du comité interrégional Europe de l'Ouest/Europe de l'Est et Asie centrale de l'UICN
- d) Appui aux activités de la Conseillère Régionale de l'UICN pour l'Europe de l'Ouest au sein du Conseil de l'UICN
- e) Animation du réseau francophone de l'UICN
- f) Préfiguration de la nouvelle Commission Climat & biodiversité en lien avec la Commission internationale sur la crise climatique de l'UICN
- g) Participation à l'Accord-cadre France/UICN

2. Contribution au renforcement de l'action internationale sur la biodiversité :

- a) Suivi de la mise en œuvre du nouveau Cadre mondial de la biodiversité post2020 et recommandations et participation à la COP16 Biodiversité
- b) Suivi de l'adoption et de la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur la restauration de la nature, et contribution à l'élaboration du plan national de la France avec le Bureau européen de l'UICN
- c) Soutien à l'adoption du nouveau traité international pour la protection de la haute-mer
- d) Suivi de la préparation du nouveau traité international pour la lutte contre la pollution plastique

- e) Préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC, Nice, juin 2025)
- f) Contribution et participation au Forum Urbain Mondial